

Poste tenu par :

**Responsable
hiérarchique :**

Le Directeur Parentalité
Enfance Culture Sports

DESCRIPTION DE POSTE

1) DENOMINATION DU POSTE :

Chef du Service Aide Sociale à l'Enfance

Grade et filière

ATTACHE PRINCIPAL ou
ATTACHE HORS CLASSE ou DIRECTEUR / ADMINISTRATIVE

2) LES RELATIONS :

A) Place dans l'institution

Rattachement hiérarchique :

PÔLE SOLIDARITÉS			
DIRECTION	SERVICE	LOCALISATION	RESIDENCE ADMINISTRATIVE
Parentalité, Enfance, Culture, Sports (DPECS)	Aide sociale à l'Enfance (ASE)	1, rue Joseph Tissot	DIJON

Liaisons fonctionnelles transversales (Infra et inter-service, inter-direction...)

- Les 4 autres services de la Direction
- Autres Directions du Pôle Solidarités et particulièrement la Direction Action Médico Sociale Territorialisée
- Pôle Ressources
- Direction Développement Ressources humaines et Relations sociales (volet assistants familiaux)
- Direction communication
- Mission Evaluation Organisation Pilotage

Exercez-vous une fonction d'encadrement fonctionnel ? OUI

Nombre de personnes dans le service : 37 + environ 200 assistants familiaux

Nombre de personnes directement encadrées : 4

B) Relations externes

- Tribunaux, Parquet des mineurs, Avocats,
- Établissements et services intervenant dans le domaine de la protection de l'enfance,
- Maison Départementale des Personnes Handicapées,
- Protection Judiciaire de la Jeunesse,
- Services hospitaliers et opérateurs du secteur médico-social,
- Police – Gendarmerie,
- Éducation Nationale,
- Université, IRTESS...
- Ministères

3) MISSIONS PRINCIPALES :

Au sein du Pôle Solidarités, sous l'autorité du Directeur Parentalité, Enfance, Culture, Sports , le chef du service ASE assure la responsabilité technique, administrative, opérationnelle et financière des missions de son service.

À ce titre, il :

1. Pilote et anime son service en favorisant la responsabilisation et la reconnaissance des agents, la fiabilité des actes produits et la réactivité du service,
2. Alimente la stratégie de la politique départementale en matière de prévention et de protection de l'enfance et la met en œuvre,
3. Assure la gouvernance des équipes et optimise le fonctionnement du service,
4. Contribue au soutien des pratiques professionnelles.

4) TACHES OU ACTIVITES PRINCIPALES POUR CHAQUE MISSION :

1. Pilote et anime son service en favorisant la responsabilisation et la reconnaissance des agents, la fiabilité des actes produits et la réactivité du service :

- Coordonne, encadre et anime les agents du service et s'attache à développer leurs compétences,
- Décline les orientations stratégiques et les priorités du Pôle Solidarités et de la direction,
- Coordonne les activités du service et favorise la bonne circulation et appropriation de l'information dans son service, et entre les services, et est garant de la réactivité et de la qualité du service rendu,
- Est garant de l'expertise technique nécessaire à la fiabilité des actes, garantit le respect des lois, règlements et procédures,
- Est acteur de l'évaluation des politiques dont il a la charge sous l'impulsion de la direction et, à ce titre, collabore avec la MEOP,
- Est force de proposition pour faciliter l'adaptation des politiques dont il a la charge,
- Prépare et suit le budget propre à son service en lien avec l'entité comptable du Pôle Solidarités,

- Conduit les évaluations des collaborateurs du service qu'il encadre et coordonne la procédure d'évaluation dans son service,
- Participe au dialogue social interne au service et à la gestion des ressources humaines du Service,
- Participe à la transversalité des actions au sein de la Direction, avec les autres Directions du Pôle Solidarités, et avec les autres Pôles,
- Contribue à la valorisation des missions du Conseil Départemental en proposant des actions de communication sur les missions du service,
- Participe aux inspections et contrôles des établissements et services de la protection de l'enfance.

2. Alimente la stratégie de la politique départementale en matière de prévention et protection de l'enfance et la met en œuvre :

- Contribue activement à l'élaboration de la stratégie départementale, aide à la décision de l'Exécutif, du Pôle Solidarités et de la Direction, et à ce titre il doit en particulier :

- s'assurer que, dans le respect du cadre posé par la charte éthique départementale, les organisations et les pratiques professionnelles internes au Département et celles des opérateurs intègrent de manière effective la bientraitance dans la prise en charge des mineurs et de leurs familles suivis ou confiés par le Département ;

- répondre aux besoins repérés dans un constant souci d'anticipation et d'innovation des réponses : il doit être la principale force de proposition pour faire évoluer les dispositifs d'accueil, de suivi et d'hébergement en tenant compte des contraintes réglementaires et des ressources disponibles. Ses propositions devront bousculer voire changer les modèles existants ; à ce titre, il devra chercher des solutions dans des secteurs différents de celui de la protection de l'enfance notamment en faisant appel à l'interdisciplinarité. Il veillera à ce que ses propositions soient réalistes et pragmatiques et capables d'être appropriées par les cadres et les professionnels du Département et de ses opérateurs,

- contribuer à positionner le Département comme chef de file de la prévention et de la protection de l'enfance dans une recherche constante d'un équilibre entre dialogue avec les opérateurs et contrôle de la qualité du service rendu par eux,

- Décline la stratégie adoptée par l'Assemblée Départementale en 2013 en (co)pilotant/(co)animant les démarches d'élaboration/négociation des principaux documents de mise en action de la politique départementale : schéma enfance-famille, CPOM... et en assurant leur mise en œuvre effective grâce à la mise en place et l'exploitation d'outils de suivi et de pilotage, y compris le projet de service,

- Est le garant de la qualité des relations avec les acteurs de la justice (Parquet, juges des enfants, PJJ), de la Préfecture, de la Police et de la Gendarmerie et des secteurs hospitalier (CHU, Centre Hospitalier La Chartreuse, CH) et médico-social,

- Développe et consolide les partenariats, y compris en dehors du monde de la protection de l'enfance dès lors qu'un transfert de méthodes et de savoir-faire est possible et permet d'améliorer le service rendu aux enfants et aux familles.

- Co-construit des projets et des procédures qui visent à améliorer en continu le dispositif départemental de la protection de l'enfance.
- Contribue à l'élaboration du programme pluriannuel d'inspections et à sa réalisation en participant aux inspections et contrôles des établissements et services de la protection de l'enfance,
- Anime et/ou co-anime des groupes de travail internes et externes concernant la protection de l'enfance,
- Organise le soutien fonctionnel aux services territoriaux de la DAMST ; contribue à l'articulation central / territoires dans la mise en œuvre de la politique publique,
- Sur la base des orientations fixées par le Pôle, prépare les réunions de l'ODPE et s'assure de la transmission régulière des indicateurs à l'ONPE, à la DRESS...,
- Elabore, chaque année, un bilan départemental du service de l'ASE.

3. Assure la gouvernance des équipes et optimise le fonctionnement du service :

- Assure un encadrement bienveillant de ses équipes en veillant à leur donner les repères et les attendus du Département, en les accompagnant dans leur montée en compétence, et en organisant la réassurance nécessaire dans la prise de décision concernant les situations individuelles complexes,
- Organise le service de manière à susciter la transversalité, la fluidité du partage d'informations, l'intelligence collective et la responsabilisation de chacun,
- Coordonne les travaux des thématiques de prévention et protection de l'enfance conduites par les délégués ASE et organise leur travail.
- Est responsable de l'effectivité du dispositif d'alerte qui permet la remontée organisée des informations à la chaîne hiérarchique des événements graves,
- Initie et accompagne toutes les modifications d'organisation du service,
- Garantit le pilotage de l'informatisation de l'ASE en lien avec la MAP et la DSI.

4. Pour maintenir la qualité d'intervention des professionnels de l'ASE, contribue au soutien des pratiques professionnelles :

- Pour développer une culture professionnelle commune, impulse, en lien avec la PMI, la Maison Départementale de l'Enfance Simone Veil, les Agences Solidarités Côte-d'Or et les opérateurs, le plan pluriannuel de formation à destination des équipes du Département, qui est aussi ouvert aux professionnels des opérateurs et plus largement de l'ensemble des acteurs du secteur de la protection de l'enfance (colloques réguliers sur des thématiques fortes en lien avec la stratégie départementale, séances d'information sur des sujets d'actualité...),
- Définit avec les chefs d'Agences Solidarités Côte-d'Or les outils et les procédures nécessaires à la mise en œuvre des différents dispositifs/référentiels de prise en charge sur les territoires ; favorise et veille à leur appropriation,

- En repérant les bonnes pratiques dans les autres Départements, et en lien avec les différents centres de formation et particulièrement l'IRTESS, suscite des expérimentations pour nourrir et favoriser les changements de pratiques professionnelles.

- Accompagne et garantit la mise en œuvre du Projet Pour l'Enfant.

5) CONTEXTE PARTICULIER OU SPECIFIQUE AU POSTE :

- secret professionnel
- disponibilité, réactivité
- participation aux astreintes ASE

6) CAPACITES REQUISES POUR OCCUPER LE POSTE :

TRONC COMMUN DE COMPETENCES

Organiser la mise en œuvre des actions dans le cadre des politiques confiées

Définir des objectifs et des indicateurs de performance pour le service et mettre en oeuvre des dispositifs de suivi

Organiser et garantir le travail en transversalité

Créer et entretenir un réseau de contact et de partenariat

Planifier et contrôler les activités au sein de l'équipe

Sécuriser les actes et les procédures administratives

Organiser et adapter la circulation des informations

Prévenir, réguler et gérer les conflits au sein de l'équipe

Elaborer un budget prévisionnel pour son activité et/ou suivre l'exécution budgétaire

Mettre en œuvre le dispositif d'évaluation (objectifs, formation, fiche de poste...) et être responsable de la bonne application des dispositifs RH en vigueur dans la Collectivité

TRONC SPECIFIQUE DE COMPETENCES

Etre force de proposition et conseiller la direction générale / les élus sur la mise en œuvre des politiques publiques

Piloter un projet transversal complexe sur un long terme et mobilisant des partenaires nombreux issus d'horizons très différents

Préparer et animer des réunions de groupes importants et/ou pluridisciplinaire

Connaître les principes essentiels de la psychologie du développement des enfants, des adolescents et des jeunes adultes et connaître les fondements de la relation parent-enfant, les dynamiques familiales

Être en capacité d'affirmer dans des situations de tension, par une posture professionnelle adaptée, le positionnement du Département face aux partenaires et aux opérateurs

Analyser et traiter les questions juridiques complexes liées au domaine (savoir interpréter la réglementation y compris dans ses aspects les plus complexes)

Analyser l'impact des évolutions du domaine

Garantir l'exécution des décisions judiciaires et administratives

Vérifier et contrôler la conformité de l'application des règles dans les établissements par rapport à la protection de l'enfance

Garantir l'application uniforme des procédures liées aux différents domaines de l'aide sociale à l'enfance